

## **Communiqué de presse**

Pour diffusion immédiate

Le 18 octobre 2024

### **La Police municipale s'installe en cœur de ville**

Ce jeudi 17 octobre, l'équipe de la police municipale a rejoint ses nouveaux locaux, situés Place Jules Ferry, au sein de l'ancienne Trésorerie restée vacante depuis le départ des services des finances publiques.

Ce projet, visant à renforcer l'action de la police, avait été affiché par l'équipe municipale. Les élus avaient clairement annoncé leur volonté de doter ce service de moyens supplémentaires : c'est là une nouvelle étape franchie, après avoir relevé l'objectif du renfort des effectifs.

Cette installation en cœur de ville symbolise aussi la place de la politique sécuritaire portée par Monsieur Le Maire. S'agissant d'une préoccupation et d'une attente des administrés, il était opportun de recentrer le service public et de le proposer au plus proche de la fréquentation et des activités du centre-ville. « Ce bâtiment offre plus de fonctionnalités, c'est un équipement adapté à l'exercice des missions des agents et respectueux de leurs conditions de travail. Il s'agit également d'offrir plus de visibilité et un meilleur accueil au public. »

Monsieur Nicolas, chef de service de la Police municipale ajoute : « Cette implantation doit permettre à notre équipe nouvellement constituée d'être au plus près des administrés et des commerçants.

Ce nouvel outil professionnel devrait nous apporter plus d'aisance et de confort dans le cadre de l'accueil du public mais également au cœur de nos missions diverses de terrain. »

Le numéro d'appel de la police municipale reste inchangé : 05 61 98 46 14

#### **Contact presse**

Sophie Perez, chargée de Communication

07 64 46 20 64

[sophie.perez@mairie-cazeres.fr](mailto:sophie.perez@mairie-cazeres.fr)

#### **Note aux éditeurs**

Ce communiqué fait l'objet d'un envoi commun à l'ensemble des médias locaux.

Pour toute demande d'information supplémentaire ou d'interview avec les responsables du projet, merci de contacter le service de presse à l'adresse ci-dessus.